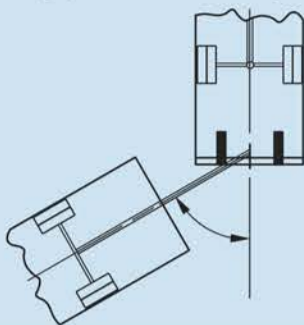


L'emploi de pièces détachées de substitution ou le non - respect des présentes instructions d'utilisation excluent toute responsabilité de notre part et entraînent la nullité de notre garantie légale !

1. Utilisation de la remorque à essieu médian :

Afin d'éviter tout dommage, veuillez noter que le couplage d'une remorque à essieu médian et d'un porteur à hayon élévateur réduit l'angle de braquage.
Dépasser cet angle peut causer des dommages sur les vérins du hayon élévateur.



Attention lors de vos manœuvres !

L'angle de braquage du timon de la remorque est limité par le dispositif de levage du hayon élévateur.



Risque d'accident



Risque de dommages

2. Chargement

En cas de charge maximale du hayon élévateur, le véhicule peut être amené à s'incliner vers l'arrière !
Pour toute utilisation du hayon élévateur, veuillez vous référer aux instructions d'utilisation et au diagramme de charge du constructeur.
Pour monter et descendre des véhicules disposant de portes ou de portes coulissantes, utiliser un escalier amovible ou un marchepied !



Conformément à l'image ci-contre, la charge au sol doit être de
max. kg. Charge
ponctuelle max. kg
Charge de surface : kg/m²



Risque d'accident



Risque de dommages

Veiller à la répartition uniforme du chargement afin de respecter la charge admissible par essieu.
Empêcher les portes du véhicule de claquer (utiliser les arrêts de porte).
Effectuer le chargement et déchargement à l'horizontale.
Lors du transport de biens humides, veiller à une bonne ventilation de l'espace de chargement.
Veiller à la fermeture réglementaire des portes, des portes coulissantes ou du hayon élévateur, ainsi qu'à celle des portes latérales.
Installer et sécuriser l'escalier amovible.
Avant le couplage, ôter les béquilles de la remorque chargée et la sécuriser avec des cales roues.

3. Sécurisation du chargement

Effectuer un arrimage du chargement suffisant et selon la réglementation en vigueur.
Sécuriser les transpalettes, etc. avant votre voyage.

Réglementation concernant le système d'arrimage aux parois :

La force verticale ne doit pas dépasser 200 daN (kg)



Ne pas utiliser de sangles d'arrimage !!!!!



La force horizontale ne doit pas dépasser 250 daN (kg).



Risque d'accident



Risque de dommages

Concernant les œillets au sol, se référer aux indications plus bas

Attention : En cas de surcharge du système d'arrimage, des forces importantes sont brusquement libérées, pouvant provoquer des accidents.

4. Sécurisation du système d'arrimage avec sangles d'arrimage



Risque d'accident



Risque de dommages

5. Maintenance et entretien

Lors des 3 premiers mois de service, la carrosserie doit être lavée à l'eau froide uniquement et sans utilisation de nettoyeur haute pression. Au terme des 3 premiers mois de service, éviter que la température de l'eau de nettoyage ne dépasse les 60°C. L'écartement des buses du nettoyeur haute pression ne doit pas être inférieur à 30 cm.
N'utiliser aucun produit nettoyant abrasif.

Traiter régulièrement les joints à l'aide d'un lubrifiant à base de silicone. Dès qu'un joint est défectueux, le changer au plus vite.

Étanchéité externe : renouveler au plus vite les joints défectueux. La pénétration d'humidité peut causer des dommages importants. Afin d'éviter de plus graves dommages, les pièces endommagées par l'humidité doivent être immédiatement changées. Lubrifiez régulièrement les joints et les points de pivotement avec une graisse disponible dans le commerce.

Afin de protéger le véhicule de l'humidité, il est indispensable de remédier le plus vite possible au moindre dommage causé sur le revêtement PRV (intérieur et extérieur). Dans un premier temps via l'application provisoire d'un film plastique ou d'un matériau similaire, puis, dans un second temps, en faisant appel à un professionnel. Les dommages causés sur la peinture de la carrosserie doivent être corrigés au plus vite afin d'éviter de plus graves dommages causés par la corrosion. Vérifier une fois par an que les vis de fixation de la structure du plancher sont bien serrées.

dommages (Couple de serrage pour raccords vissés sans éléments élastiques :
M12x1,5 : 105 Nm, M14x1,5 : 172 Nm, M16x1,5 : 270 Nm) Vérifier les vis d'articulation après le premier chargement, puis tous les six mois. Changer les vis autobloquantes après deux serrages consécutifs.

Les fourgons Athlet S doivent subir un contrôle visuel annuel des assemblages à rivets estampés du châssis support.

Le dispositif de sécurisation de charge doit subir un contrôle visuel annuel dans le but de repérer d'éventuels dommages.

Les connexions enfichables électriques (fiches d'alimentation et prises de courant) doivent être traitées tous les six mois avec de la graisse pour pôles de batterie ou un produit similaire.

Pour les pièces détachées de carrosserie telles que les portes coulissantes, hayons élévateurs, etc., veuillez vous référer aux manuels de maintenance du constructeur en question !



Risque d'accident



Risque de dommages

6. Réparations et travaux de modification

Pour des raisons de sécurité, les réparations au niveau de la carrosserie ne doivent être effectuées que par un personnel technique qualifié.
Les pièces détachées doivent être achetées auprès du service de vente de pièces de rechange Spier.



Risque d'accident



Risque de dommages

7. Consignes générales

De façon générale, éviter d'exposer le véhicule à des températures supérieures à 80°C ! (lors de la suppression d'une inscription par exemple, ou lors d'une exposition prolongée au soleil) Cela pourrait endommager le revêtement de la carrosserie.